

comme une totalité dans laquelle sont réalisés des rapports phoniques, grammaticaux et sémantiques.

Cet ouvrage, bien qu'adressé à ceux qui enseignent le français comme langue maternelle, sera utile même à ceux qui l'enseignent comme langue étrangère. A part les informations concernant les recherches les plus récentes, ils y trouveront une très riche bibliographie qui suit chaque partie du livre et leur indique où ils pourraient trouver des explications détaillées sur un problème qui les intéresse de plus près. D'ailleurs les auteurs écrivent eux-mêmes qu'ils veulent ainsi inciter les enseignants à la lecture des ouvrages de la linguistique qu'ils envisagent comme fondamentaux et susciter des recherches de ce caractère dans la pédagogie „où tout reste encore à faire“. Que le livre ait suscité beaucoup d'attention auprès des enseignants, l'article de M. F. Debyser en est la preuve.<sup>1)</sup>

Zdeňka Stavinohová

*Léon Warnant: Dictionnaire des rimes orales et écrites, Paris, Larousse, 1973, 554 pages.*

Ce dictionnaire surpasse les dictionnaires de rimes parus antérieurement dans lesquels les mots ont été groupés uniquement d'après la graphie ce qui les a fait pratiquement inutilisables pour des buts linguistiques.

En respectant la réalité phonique de la rime, M. Warnant a classé les mots d'après la valeur acoustique de la syllabe finale tonique. Ce n'est que dans le cadre ainsi établi qu'il a classé les mots selon la graphie, par exemple:

[i]			pi		
(-)hi	-i	-ï	(-)pi	(-)pie	etc.
ahi	désobéi	Adonaï	accroupi	anbliopie	■
ébahi	Iénisséi	aï	api	charpie	
envahi	obéi	Altaï	assoupi	chipie	
etc.	etc.	etc.	etc.	etc.	

Suivent: [ti], [ki], [bi], [di], [gi], [fi], [si], [fi], [vi], [zi], [zi], [li], [ri], [mi], [ni], etc.

Ces colonnes de mots sont complétées par des notes en bas des pages, utiles et pertinentes, par exemple le [i], dont la première colonne est surmontée, est accompagné par la note suivante: „Ajouter les pers. 1, 2, 3 de l'ind. prés. et du passé simple, la pers. 2 de l'impér. prés., la pers. 3 du subj. imp. et le part. passé masc. et fém., des v. en -hir, -air, -éir, -ouir (les pers. 1, 2, 3 de l'ind. prés. et la pers. 2 de l'impér. prés. de *hair* exceptées).

L'ordre des voyelles et des consonnes (i, e, ε ...) est justifié par leur caractère phonétique. Nous croyons toutefois que, pour les usagers, l'ordre alphabétique, bien que non scientifique, aurait été plus pratique. On aurait pu commencer par les consonnes et faire suivre les voyelles en les rangeant comme suit: a, á, ä, e, é, ê, ə, ø, œ, ð, ï, y, o, ɔ, ɔ̄, u. Les semi-consonnes auraient pu être classées séparément entre les consonnes et les voyelles ou bien chacune d'elles après les voyelles respectives: i, j, u, w, y, ɥ.

Nous suivons l'auteur dans ses considérations sur la délimitation de la syllabe tonique sauf pour les monosyllabes tels que *pneu* et *strict*: le *pneu* — [læp-nø], un *reglement strict* — [æ-re-glə-mäs-trikt].

Le flottement entre la synérèse et la diérèse pose — aux auteurs des dictionnaires phonétiques, inverses et ceux de rimes — certains problèmes. Or, pour bien s'orienter dans le dictionnaire de Warnant, on lira avec attention les remarques concernant le classement phonétique.

Les usagers sauront bon gré à M. Warnant d'avoir ajouté à son dictionnaire un index des graphies et d'avoir dressé, au commencement ainsi qu'à la fin de l'ouvrage, la liste d'ordre et valeur des signes phonétiques et celle d'ordre des grandes rubriques du dictionnaire. Au lieu de cette dernière, nous aurions cependant préféré une table d'„orientation“, à savoir: [i] — 1, [e] — 80, [ε] — 150, etc., éventuellement une table encore plus détaillée: [i] — 1, [ip] — 22, [it] — 23, [ik] — 28, etc.

Les petites observations de détail et quelques peu suggestions que nous avons formulées n'enlèvent rien à la valeur de cet ouvrage mûrement pensé, solide et de grande utilité.

Otto Ducháček

<sup>1)</sup> Le Français dans le monde, N° 94, 1972, p. 47.